



# La Pléchie

C'est une haie vive formée avec des tiges ou des branchettes (brandies) d'arbres entrelacées. « Dans quelques parties du Morvan, les « pléchie » parsemées de hêtres séculaires que la cognée a forcé de courir dans tous les sens comme d'énormes serpents offrent au regard d'admirables monstruosité végétales. »<sup>[1]</sup>

« Chacun doit un jour pour faire Plessez autour son château. »<sup>[2]</sup>

La pléchie remonte probablement à la nuit des temps. Les premières clôtures des chasseurs-cueilleurs convertis à l'agriculture et à l'élevage étaient destinées autant à parquer le bétail qu'à protéger les maigres cultures.

Suivant les lieux et surtout selon ce dont on disposait, il s'agissait de haies de pierres ou de haies sèches (ou haies mortes) faites de branchages diversement assemblés et tressés.

Leur moindre résistance au temps et l'impérieux besoin de bois pour le feu ont eu raison de cette technique.

Nous ne savons pas qui eut l'idée des haies vives ni

quand elles sont réellement apparues mais Jules César en personne en fait mention dans ses *Commentaires sur la guerre des Gaules* (De Bello Gallico -58 à -51) en rappelant que les « Nerviens », peuple du Nord-Est de la Gaule, utilisaient des haies défensives, des « *Saepes* » (du latin *saepio* : clôturer).

« ... les Nerviens, n'ayant qu'une cavalerie sans valeur..., avaient depuis longtemps recours, afin de faire obstacle à la cavalerie de leurs voisins, dans le cas où ils viendraient faire des razzias chez eux, au procédé suivant : ils taillaient et courbaient de jeunes arbres ; sur ceux-ci poussaient en largeur de nombreuses branches ; des ronces et des buissons épineux croissaient dans les intervalles si bien que ces haies, semblables à des murs, leur offraient une protection que le regard même ne pouvait violer... »



Admirables monstruosités...

[1] : Eugène de Chambure (1813-1897) – in *Glossaire du Morvan : étude sur le langage de cette contrée comparé avec les principaux dialectes ou patois de la France, de la Belgique wallonne et de la Suisse romande*, Paris, Honoré Champion, Autun, Dejussieu, 1878.

[2] : citation d'Eugène de Chambure pour la définition de la pléchie dans son *glossaire du Morvan*, probablement issue du *Roman de Renard*.



Le bois doit vivre, preuve entre mars et juin 2015...

Si ce n'étaient pas des pléchies, il faut bien convenir que cela y ressemblait terriblement !

Plus près de nous, Eugène de Chambure dans son *Glossaire du Morvan* (1878), nous révèle que des traces écrites remonteraient au moins au XI<sup>e</sup> siècle :

Pleissa se montre dès le XI<sup>e</sup> siècle dans la basse-latinité.

En bas latin, *plessiare*, *plessare*, joignait le sens de coucher une branche à celui de plier. Tous les patois ont un terme pour exprimer l'idée du « plessage » des bois.

L'action de fléchir, de coucher, d'entrelacer les branches d'arbres pour clôture a donné naissance à un assez grand nombre de mots dont les formes variables, suivant les dialectes, se sont conservées dans les noms propres et dans les noms de lieu.

Les familles appelées Plessis, Plessier ou Duplessis sont très nombreuses et il n'y a peut-être pas de contrée où l'on ne trouve des châteaux, des maisons de campagne, des bois, des prairies, etc., nommées le Plessis, le Plessier, etc.

Dans la Nièvre seulement je trouve quatorze localités, ainsi désignées.

L'une d'elles, « les Plessiers », dans la commune de Lucenay-les-Aix, est appelée en 1231 *Xemus de Plexum seu Plassiacum*.

Une autre, « le Plessis » près de Nevers, est en 1293 *Domus dou Plassiez ; Plessiacum* en 1331.

« Le Plessis », lieu détruit entre Moulins-Engilbert et Châtillon, était écrit en 1311 *Plasseium*, en 1322 *Plaisseyum*.

On peut consulter sur ce mot Ducange à *Plassetum*, *Plaxetum*, *Plecticum*, *Pleisseicum*, *Plesseyum*, *Plessiacum*, *Plexicum*.

Les variétés *plessa*, *pleissa*, *plesses*, se montrent fréquemment dans les manuscrits du XII<sup>e</sup> siècle.

De son côté, Alfred Guillaume, écrivain patoisant morvandiau, dans son ouvrage *l'Âme du Morvan* paru en 1923, nous conte quelques histoires de pléchies :

Ein tor de force... et de bête (Un tour de force... et de bête) :

– « lai vaiche qu'étoit de trébin lai pus forte, le maîtriyot ; maugré lu, ille le poussot dans lai pléchie. »

(La vache qui était de loin la plus forte, le dominait ; Malgré lui elle le poussait dans la haie.)

– « N. de D... de veille gairce ! Te voués bin que la vaiche me fout têt le temps dans lai pléchie ! »

(N de D... de vieille garce ! Tu vois bien que la vache me f.t tout le temps dans la haie ! »)

La fête au village :

– « Tenez... Quoué que c'ot que c't'ouyais de pléchie ?... Vous le connaissez-ti vous-z-autes ?... Quoi qu'à vint feurber por d'iqui ?... »

(Tenez... Qu'est-ce que c'est que cet oiseau de haie ?... Vous le connaissez-vous autres ?... Qu'est qu'il vient chapper par ici ?...)

La pléchie est généralement pratiquée au mois de mars mais, contrairement à certaines idées reçues, il est tout à fait possible de plécher 2 fois dans l'année : en hiver et au mois d'août, quand la sève est arrêtée, même « feuillé », le bois ne meurt pas.

Tout le bois qui est dans la haie doit vivre.

Les plesseurs commencent par enlever tout ce qui n'est pas adapté à la haie : sureau et frêne trop vaillants, bois mort ou trop âgé, ronces, lianes et autres broussailles.

Les autres essences sont conservées, les épineux (prunellier, aubépine...) le sont pour leur action défensive.

Les tiges solides (chêne, acacia, châtaigner...) sont soit conservées en place pour servir de pieux ou coupées pour être réutilisées au même usage suivant le besoin.



Un pieu conservé, un ajouté



Ces pieux sont coupés en biseau et les bords retaillés afin de limiter au maximum les infiltrations d'eau sous l'écorce et éviter ainsi le pourrissement.

Les pleïons seront eux entaillés à la base de manière à être couchés (généralement dans le même sens) tout en laissant passer la sève, et entrelacés dans les pieux.

Ils peuvent ensuite être attachés avec des « rouettes » (liens fait avec de fines branches tournées sur elles-mêmes pour les assouplir)



Pour des raisons évidentes de garde du bétail et pour bien séparer les animaux pouvant se trouver de chaque côté de la haie, les pléchiées entourant les prairies étaient généralement plus larges que celles situées autour des champs labourés.

Le pléchage pouvait, hélas très rarement, être appliqué aux chemins qui devenaient alors de véritables arches végétales.

En une journée, entre 8h30 et 17h00, et en se réservant bien sur une heure pour le casse-croûte, deux plécheurs pouvaient réaliser une centaine de mètres.

Une fois terminée, la haie ne demandait plus qu'un entretien et pouvait attendre une bonne décennie (10 à 15 ans) avant d'être à nouveau pléchée.

Cette technique à hélas fait place au fil de fer barbelé (de l'ancien français « barbele » qui désignait des objets hérissés de pointes). C'était à l'origine, un fil et une pièce en bois munie de pointes dont l'utilité était bien sûr d'empêcher le passage du bétail.

Aux USA, lors de la fameuse conquête de l'Ouest, il servait à limiter le passage des grands éleveurs et cow-boys, défenseurs de la « libre pâture » que rien ne devait arrêter.

C'était bien sûr aussi un moyen comme un autre pour repousser les Indiens... En 1865, le Français Louis Jannin inventa ce qui devait devenir le barbelé après que celui-ci eût été largement amélioré en 1874 par l'américain Joseph Glidden qui construisit également la première machine capable de le produire en grande quantité.

Ce barbelé, aussi appelé « fil de ronce », fut massivement utilisé lors de la guerre de 14-18... Et à la fin de la guerre, il fut enlevé des champs de bataille, roulé en botte et revendu aux agriculteurs via les coopératives.

Gros handicap toutefois : il était cher et le Morvandiau pas très riche... Et il cassait les habitudes...

La pléchie de son côté avait tout bon : elle était hermétique, elle permettait de récupérer tout (ou presque) d'un bois qui faisait défaut pour le chauffage et dont les petits morceaux, la charbonnette, servaient à raviver le feu.

Il faut se souvenir que les premières bouteilles de gaz ne sont arrivées dans le Morvan que dans les années 1950 ; jusque-là, la cuisinière à bois était incontournable.

Et dans les haies il y avait du lièvre et du lapin, les oiseaux y faisaient leurs nids, elles servaient de brise-vent pour le bétail et les vaches ne risquaient pas de perdre le trayon dans les barbelés.



Les arbres fruitiers se trouvant dans la haie étaient conservés.



Puis vint le remembrement.

Le principe était de regrouper les parcelles trop petites ou trop dispersées afin de les rendre plus facilement exploitables en réduisant notamment les temps de déplacement des agriculteurs.

Par la suite, la topographie et l'évolution des matériels furent prises en compte, ce qui contribua à l'amélioration des conditions d'exploitation mais permit aussi d'adapter la voirie locale.

Les premiers exemples de remembrements remontaient au Moyen Âge et auraient eu pour but de regrouper les biens de certaines abbayes. L'histoire ne dit pas si c'était pour aider les paysans et augmenter la production ou juste pour avoir tout leur domaine autour d'elles.

Le premier véritable remembrement eut lieu en 1707 à Rouvres-en-Plaine en Côte d'Or, une commune bourguignonne située à une douzaine de kilomètres au Sud-Est de Dijon.

Il conduisit à diviser pratiquement par 10 le nombre de parcelles tout en conservant la surface de chaque propriétaire. En effet, si on regroupe des parcelles, on en diminue évidemment le nombre. En réalité, il s'agit surtout de regrouper des surfaces plutôt que des parcelles.

Cette pratique se développa faiblement par la suite.

Durant le XIX<sup>e</sup> siècle, le Bassin parisien adopta le système, puis le XX<sup>e</sup> siècle vit s'instaurer quelques lois en conséquence.

La première n'eut pas d'effet. La deuxième, en 1941, était déjà essoufflée dès sa parution.

Ce n'est qu'en 1960 puis surtout en 1980, mécanisation oblige, que le remembrement prit toute sa signification. Depuis, 15 millions d'hectares auraient été remembrés.

Mais il y a un revers à la médaille.

Ce phénomène s'est accompagné de la suppression de quelque 750 000 km de haies de toutes natures mais hélas de haies vives principalement. Et moins les terrains étaient accidentés plus le remembrement s'est développé et plus les haies ont été arrachées.

Et ce n'est pas tout, les chemins, les fossés, les talus, les cours d'eau, les mares, les zones humides ont payé le tribut au progrès. Il fallut assécher, drainer, niveler, et modifier les chemins pour aligner les parcelles.

Si l'impact écologique fut longtemps minimisé, il est aujourd'hui indéniable.

Les dommages collatéraux se traduisent par des inondations, des nécessités de drainage (ou d'arrosage...), des glissements de terrains, une érosion des sols... Ajoutés à des choix de cultures largement modifiés depuis 50 ans, la potion est redoutable.

Dans ces conditions, il est clair que la pléchie qui commençait à être sérieusement abandonnée l'a été quasi définitivement au profit du fil barbelé, tellement plus facile à mettre en œuvre lorsque tout est à refaire...

Les petites parcelles acquises par les paysans morvandiaux ont été pléchées jusqu'aux années 1950 et la pléchie s'est véritablement arrêtée vers 1960.

Dès lors, les haies ont été taillées, entretenues au « voulant » ou au « goujard », mais plus jamais pléchées.

C'est l'époque où la mécanisation commençait à remettre en cause les méthodes de travail, tout commençait à être différent, il y avait déjà plus à faire en moins de temps, la notion de celui-ci n'était plus la même.

Enfin, les éleveurs n'ayant plus le temps d'entretenir les haies et encore moins de les refaire, la « ronce artificielle » et le girobroyeur (ou l'épareuse) sont devenus beaucoup plus rentables.



La Roë (Mayenne) 1949-2016

Sources : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/remembrement>

Effectivement, au-delà du côté festif et démonstratif, le mois de la pléchie est bien une transmission de savoir-faire.

Sur certains sites, il y a de 1 à 5 stagiaires, sans compter les lycées agricoles et forestiers...

En un peu plus de 10 ans, c'est près d'un millier de stagiaires qui a été formé.

Après une journée, ces stagiaires ont compris la technique et savent inciser et plesser.

Reste l'œil et la maîtrise à perfectionner chez eux...

Toujours est-il qu'il y a quand-même un hic ! Et même plusieurs...

Tout d'abord, la devise de ces journées est : « Ameun tè sarp o tè cougni » (Amène ta serpe et ta cognée).

Aujourd'hui, la technique de la pléchie n'est déjà plus qu'un vague souvenir pour la plupart d'entre nous... Sauf que...

En 2009, le parc naturel régional du Morvan (PNRM) soucieux de la préservation d'un tel savoir, organise « La semaine de la pléchie » qui deviendra rapidement le « mois » de la pléchie, permettant ainsi à quelques « anciens » et à quelques plus jeunes, de transmettre ou d'acquérir cette technique, de se rassembler en divers lieux et de procéder à des démonstrations grandeur nature.



Cette sensibilisation, fort louable, mobilise et attire de nombreux plêcheurs avertis ou « néo plêcheurs » novices de tous horizons, dans une ambiance à la fois studieuse, festive et détendue.





*« Il n'y a pas de maison morvandelle qui n'ait sa « sarpe » et sa « coingnie »*

C'est bien ! Seulement voilà !

On entend bien trop le bruit de la tronçonneuse... et les plêcheurs (et spectateurs) ont plutôt tendance à suivre « l'homme à la tronçonneuse ». Il la manie fort bien mais, là encore, la tradition paie son tribut au progrès.

Ensuite, le pléchage s'accompagnant naturellement de nombreux branchages qu'il faut éliminer, les petits morceaux et la charbonnette n'ayant plus d'utilité, on se retrouve devant un redoutable dilemme :

- on brûle ? mais en ai-je toujours le droit ? en cette période ? à cet endroit ? ai-je le temps de rester pour m'occuper du feu ? (encore cette notion de temps).

- on récupère ? oui pour les gros morceaux, avec la tronçonneuse c'est vite fait. Mais le reste ?

- on abandonne sur place ? c'est généralement ce qui se passe et une haie certes mal entretenue se transforme rapidement en une haie superbe mais qui cache un tas de déchets végétaux qui resteront là bien longtemps.

Rien n'est jamais simple de nos jours !

Parmi les outils utilisés, nous ne devrions pas retrouver la tronçonneuse... Pourtant...

Pour le reste il y a :

### **Sarpe ou Sarpe :**

Serpe, instrument de forme courbe qui sert à couper, à tailler le bois.

### **Cougni ou Coingnie :**

Cognée, espèce de hache à marteau dont se servent les bûcherons.

La cognée a été une arme de combat.

### **Goujard, Goyar, volant (parfois volan), vouge croissant :**

En vieux français on nommait goye ou goyart, une serpe, une houlette de berger, une faucille et, en général, tous les instruments à forme courbe.

Sans oublier le principal : **la meule et la pierre à aiguiser** car tous ces outils étaient là pour un travail bien précis, pas pour décorer.

« Sa Sarpe et sa coingnie prist

Dont aguisic avoit ses piex. »

[Le roman de Renart, v. 16424.]

Et si la pléchie ne s'entourait pas de quelques légendes campagnardes, que serait-elle ?

La pléchie était donc « la clôture des héritages ».

Et faute d'un métrage précis tel que l'on peut le concevoir aujourd'hui, il paraîtrait que les anciens, petits malins qu'ils étaient, avaient une certaine tendance à plécher vers « l'extérieur », « en empiétant sur le chemin », ce qui permettait d'agrandir tranquillement sa propriété, son « héritage ».

Il paraît qu'ainsi, en une dizaine d'année, un chemin pouvait « disparaître ».

C'est peut-être encore une « coutume » qui s'est perdue mais il y a indiscutablement une remarquable part de folklore là-dedans...

Si vous avez bien tout suivi, les haies n'étaient pléchées à nouveau que tous les 10-15 ans... Ça ne colle pas. ■

### **Pour de plus amples informations, voir :**

[http://www.eulglod.fr/morvan/la\\_plechie\\_1882.htm](http://www.eulglod.fr/morvan/la_plechie_1882.htm)



L'envers du décor